

AU JOUR LE JOUR



Inondation au Marché Lussier
angle Saint-Georges et Taschereau

À L'INTÉRIEUR

2

Prospection archéologique

6

Soutien des élus dans
la mission de la SHLM

6

Dernier rappel - Assemblée
générale de la SHLM

**Assemblée générale de la
SHLM le 20 mars à 19 h 30.
Informations en page 6**

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXX, NUMÉRO 3, MARS 2018

VENTE DE LIVRES USAGÉS DE LA SHLM



Notre vente de livres usagés approche à grands pas. Cette année, elle commencera dans la matinée du jeudi 26 avril et se terminera dans l'après-midi du samedi 28 avril 2018. Nous sommes actuellement dans la phase préparatoire de cet événement et nous aimerions vous rappeler qu'il est toujours possible d'apporter des livres usagés à la SHLM du mardi au jeudi durant les heures d'ouverture ou de les déposer dans la boîte prévue à cet effet à la bibliothèque Léo-Lecavalier, située dans le Centre multifonctionnel Guy-Dupré.



Par Gaétan Bourdages

Prospection par détection de métaux

PROSPECTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE PRÉSUMÉ DU SECOND AFFRONTEMENT AU MATIN DU 11 AOÛT 1691

Il y a de cela plus de vingt ans, nous recevions à la Société d'histoire un ensemble de trois documents issus de Parcs Canada et intitulé « *La bataille de La Prairie du 11 août 1691* ». Étrangement, la page frontispice portait en diagonale l'inscription « *pas de circulation* ». La première partie de ce matériel figure un texte de 18 pages qui résume l'essentiel des deux affrontements c.-à-d. l'attaque du fort au lever du jour et l'affrontement avec les troupes de Valrennes plus tard en avant-midi. À cela s'ajoute une annexe intitulée « *Documentation pour la Bataille de La Prairie* ». Ce sont essentiellement des extraits de récits écrits antérieurement sur l'évènement.



Équipe de prospection

La seconde annexe est composée de cartes anciennes de la région ainsi que de deux plans reconstituant l'attaque du fort et le déroulement du second engagement à la Bataille. Après avoir pris connaissance du tout, nous avons mis cela de côté occupé que nous étions à d'autres travaux de recherche.

Fin 2008, à la suite de quelques échanges, l'importance de l'affrontement du 11 août 1691 revint en surface. C'est ainsi qu'un groupe composé de Stéphane Tremblay, Jean Joly et moi-même prit la résolution de pousser la recherche plus avant et de publier un livre sur le sujet.¹ Le volume de 150 pages est divisé en quatre parties : état général de la situation à l'aube du 11 août 1691, description détaillée des deux batailles, géographie physique des lieux suivie de nombreux documents annexes.

Malgré la curiosité suscitée par l'ensemble du livre, l'intérêt fut vite porté sur le travail de Jean Joly. À la suite d'un patient et minutieux travail sur les chaînes

de titres et les récits de voyageurs, ce dernier a réussi à situer avec précision l'emplacement de l'ancien embranchement du chemin de Saint-Jean et du chemin menant au fort de Chambly. Cette intersection est un repère important pour suivre le trajet emprunté par les troupes de Schuyler et pour éventuellement situer le lieu précis du second affrontement alors que le Hollandais et ses hommes fuient vers le Richelieu.

« Ainsi l'embranchement si situe sur le lot 24 du plan de Rielle, à 7 arpents de la base du rang, tels que mesurés à partir du plan de Péladeau. Le chemin du rang de la Bataille passe à 9 arpents de la base du rang selon le plan de Rielle. Sur ce dernier, l'embranchement se trouve donc à 2 arpents du chemin de rang actuel, en direction de La Prairie. Ce chemin porte aujourd'hui le nom de rang de la Bataille Nord et traverse les lots 24 et 27 au même endroit que sur le plan de Rielle. »²

« Seules des fouilles archéologiques pourraient peut-être nous le révéler ? »

Comme l'affrontement final entre les troupes de Schuyler et celles de Valrennes ne s'est pas situé au lieu de l'embranchement, il faut alors tenir compte des différents récits de la bataille et de la topographie (présence du ruisseau et d'un coteau) pour avancer quelques hypothèses sur le site probable de l'engagement. C'est ce que fit Jean Joly en concluant : *« La découverte, à l'un ou l'autre endroit, de balles en plomb pour fusils à silex pourraient bien trancher entre B et Y comme lieu de l'affrontement final »³* et d'ajouter que *« Seules des fouilles archéologiques pourraient peut-être nous le révéler ? »⁴*

La découverte informelle par des citoyens, le 5 novembre 2011, de vingt-trois balles de plomb localisées en surface sur la terre de Monsieur Bisson allait donner un certain avantage à l'une des hypothèses de Jean Joly. À la suite de cette trouvaille, quelques années s'écoulèrent avant que

l'archéologue Frédéric Hottin du Musée d'archéologie de Roussillon n'annonce en 2016 que, dans le but d'éclaircir le lieu de l'embuscade tendue par les troupes de Valrennes, la MRC de Roussillon (le Musée d'archéologie de Roussillon), en partenariat avec la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine et la firme d'archéologie Arkéos inc., allait mener une journée de prospection archéologique à l'automne de la même année dans le secteur du rang de la Bataille.

L'objectif avoué de l'opération était de tester l'hypothèse privilégiée par Jean Joly, c'est-à-dire explorer un espace situé au nord-ouest de l'intersection des chemins de Saint-Jean et de la Bataille.

LA PROSPECTION

Le projet de recherche archéomuséologique de la bataille de La Prairie en septembre 2016 a été conçu selon une approche publique et collaborative.⁵

Les principaux objectifs du projet étaient de :

- Réaliser une expérience d'archéologie publique participative et collaborative en milieu muséal, par une activité de prospection archéologique historique

- Contribuer à développer les connaissances sur le passé régional, notamment par la collecte d'informations archéologiques inédites sur la bataille de La Prairie
- Produire et diffuser de nouveaux contenus archéomuséologiques
- Mettre en valeur un événement historique considéré d'importance patrimoniale au niveau local et régional.⁶

C'est ainsi que le 17 septembre 2016, onze personnes se présentaient sur le site présumé du second affrontement du 11 août 1691. Cette troupe était composée de deux archéologues accompagnés de neuf chercheurs bénévoles de compétences diverses. Ces personnes, dont deux membres de la SHLM et un bénévole muni d'un détecteur de métaux, avaient été préalablement formées et étaient bien encadrées.

Les bénévoles ont d'abord procédé à l'inspection visuelle de la surface du sol en se tenant à une distance de plus ou moins 2 m l'un de l'autre, formant ainsi huit lignes parallèles de prospection. Lorsqu'un vestige mobilier était repéré en surface, les bénévoles signalaient sa présence à l'aide d'un drapeau de marquage.

Chaque trouvaille était documentée, photographiée, géolocalisée, prélevée, étiquetée et ensachée. Les découvertes dues au détecteur de métaux étaient traitées de la même façon. S'il arrivait que l'objet détecté ne se trouve pas en surface, un sondage à la pelle ou à la truelle était réalisé.

L'intervention prévoyait également la prospection de deux sous-secteurs à l'intérieur desquels il était prévu de faire une inspection visuelle de la surface du sol, de collecter les vestiges mobiliers visibles en surface et d'effectuer des sondages manuels au besoin.⁷

Tous les objets découverts ont été transportés à la réserve archéologique de la MRC de Roussillon, située au sous-sol du Musée de Roussillon, afin d'y être nettoyés, catalogués, marqués et pour certains restaurés et mis en réserve.

LES RÉSULTATS

Au total, 89 objets ont été découverts, localisés puis prélevés pour analyse. Aucun d'entre eux ne semble être préhistorique. En fait, la plupart dateraient du 19^e et du début du 20^e siècle. Quelques-uns pourraient cependant être associés à la période coloniale, soit au Régime britannique (1760-1867) et peut-être aussi au Régime français (1600-1760). Parmi ceux-ci, notons un tesson dont la matière est semblable à la terre cuite de type Vallauris.⁸

Les types d'objets trouvés sont assez variés. L'assemblage comprend notamment plusieurs tessons de céramique domestique, des fragments de verre, des clous et quelques os blanchis, ainsi qu'un isolateur en porcelaine et un manche de tarière en bois. Notons aussi la découverte de balles de fusil sphériques en plomb et d'une lame de hachette en métal ferreux.⁹

L'analyse des balles de plomb a révélé des marques qui pourraient être le résultat de leur utilisation. Cela dit, les archéologues n'ont pas été en mesure de déterminer le calibre des différents projectiles ni d'y associer une période, une provenance ou un type d'arme à feu précis.



Découverte d'une balle de plomb, *in situ*



Découverte d'une lame de hachette, *in situ*

L'examen de la lame de hachette a révélé qu'elle date de la période coloniale, probablement du 18^e siècle. Il s'agit d'une arme courante à cette époque, utilisée autant par les Autochtones que par les colons européens. Autant en ce qui concerne les balles que la lame de hachette, il faudra pousser les recherches avant de pouvoir en arriver à des conclusions définitives.

De plus, compte tenu du périmètre exploré, compte tenu également des artefacts recueillis en 2016 ainsi que des balles trouvées en 2011, il est permis de conclure à un étalement du matériel pouvant être associé à des activités militaires.

CONCLUSIONS

Il est légitime d'affirmer que les quatre objectifs énumérés plus haut ont été atteints.

Au surplus, dans le cadre de cette recherche, une portion du sous-secteur 1 a fait l'objet d'une prospection archéologique qui a mené à l'identification d'un nouveau site archéologique (BiFi-64) dont il faudra définir les limites avec précision.

Au total, 89 objets ont été découverts, localisés puis prélevés pour analyse.

La mise en pratique d'une approche publique et collaborative a permis de produire de l'information archéologique inédite, de tester une méthodologie peu commune, de conscientiser le public à la nécessité de préserver le patrimoine archéologique et de rendre accessibles des éléments significatifs.¹⁰

Du point de vue méthodologique, l'expérience a été des plus intéressantes.

L'utilisation d'un détecteur de métaux a été un atout de taille dans la recherche d'artefacts militaires coloniaux. L'inclusion de citoyens à l'équipe de prospection a aussi été avantageuse, car elle a permis non seulement de maximiser les ressources financières limitées allouées au projet, mais aussi d'augmenter la productivité en termes de collecte de données archéologiques, sans compter les retombées au niveau de la communauté.

Hélas, malgré la découverte d'artefacts d'origine militaire, rien ne permet d'établir un lien avec le second affrontement du 11 août 1691 entre les troupes de Monsieur de Valrennes et les hommes du Peter Schuyler. Rien ne permet donc

pour le moment de valider ou d'infirmer l'hypothèse de Jean Joly quant au lieu de la bataille.

Il faudra de nouveaux travaux sur le terrain et la découverte d'un nombre important de balles de plomb, de parties d'armes et autres objets militaires datés de la fin du 17^e siècle, pour confirmer cette présomption.

Tout n'a pas été dit et beaucoup reste à faire.

Notes :

1. Bourdages, Joly et Tremblay, « 1691 La bataille de La Prairie », Éditions Histoire Québec, 3^e trimestre 2009.
2. « 1691 La Bataille de La Prairie », page 83
3. Ibidem, page 89
4. Ibidem, page 89
5. Rapport d'intervention, automne 2016, La Prairie, BiFi-64, page 11
6. Rapport d'intervention, automne 2016, La Prairie, BiFi-64, page 11
7. Ibidem page 25
8. Rapport d'intervention, automne 2016, La Prairie, BiFi-64, page 39
9. Rapport d'intervention, automne 2016, La Prairie, BiFi-64, page 40
10. Ibidem page 49



SOUTIEN DES ÉLUS DANS LA MISSION DE LA SHLM

En rédigeant le rapport annuel en prévision de la tenue de l'assemblée générale, nous avons pu constater l'ampleur du soutien des élus des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) dans la réalisation de notre mission. Ce soutien, financier ou moral, se présente sous différentes formes.

C'est ainsi que la municipalité de La Prairie nous remet annuellement la somme de 35 000\$ depuis plus de quinze ans ; à la suite des démarches entreprises par le président de l'époque, Monsieur René Jolicoeur. Cette somme nous permet d'engager une coordonnatrice et assure l'ouverture de nos locaux durant la saison morte.

Le 15 février dernier, le maire de La Prairie, Monsieur Donat Serres, nous a remis le premier versement de cette subvention.



Le 21 janvier dernier, Monsieur Richard Merlini, député de la circonscription provinciale de La Prairie, a profité de sa présence à notre brunch annuel pour annoncer une aide financière de 2 000\$ à la SHLM en provenance de son programme de soutien à l'action bénévole.

Finalement, M. Jean-Claude Poissant, député de la circonscription fédérale de La Prairie, travaille actuellement sur notre

demande de subvention envoyée à Emplois d'été Canada pour engager quatre guides étudiants l'été prochain. Monsieur Poissant sera également un des commanditaires de notre nouveau site web qui devrait être inauguré d'ici l'automne 2018.

La SHLM est très reconnaissante du soutien des élus des différents paliers de gouvernement et les remercie de lui permettre de réaliser sa mission.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Johanne Doyle

Rédaction

Gaétan Bourdages
Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Stéphanie Guérin

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Téléphone

450 659-1393

Courriel

info@shlm.info

Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.

Dernier rappel - Assemblée générale de la SHLM

Veuillez prendre note qu'il n'y a jamais de conférence au mois de mars à la SHLM. Nous profitons toujours de cette pause printanière pour tenir notre assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu au Vieux Théâtre de La Prairie, situé au 247, rue Sainte-Marie, le mardi 20 mars 2018 à 19 h 30. Trois postes au conseil d'administration sont en élection cette année. Seuls les membres en règle de la SHLM pourront assister à la réunion.